



**ENTENTES DE PARTAGE DE DONNÉES**

Pour éviter toute double enquête et assurer l'uniformité des statistiques, des ententes pour l'échange des renseignements collectés à cette enquête ont été conclues en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, avec les organismes provinciaux des mines de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique en ce qui a trait aux établissements situés à l'intérieur des limites de leur province respective, et avec le ministère fédéral des Ressources naturelles en ce qui a trait à tous les établissements. L'article 12 ne s'appliquera pas si vous refusez par écrit et envoyez votre lettre accompagnée du présent questionnaire dûment rempli à la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie de Statistique Canada.

**IMPORTANT**  
**AUX RÉPONDANTS DU QUÉBEC**  
S'il-vous-plait, compléter deux (2) copies de ce formulaire et retourner pour le DIX du mois qui suit le mois indiqué au ministère de la province concernée.  
**TOUS AUTRES RÉPONDANTS**  
Prière de compléter et de retourner au plus tard le DIX du mois suivant le mois indiqué.

Prière de corriger le nom ou l'adresse, s'il y a lieu

Mois \_\_\_\_\_ Municipalité \_\_\_\_\_

PRODUCTION, LIVRAISONS ET STOCKS DE CIMENT CANADIEN									
Note: Inclure seulement le ciment de propre fabrication									
Type de ciment	Code C.T.B.	Stocks d'ouverture	Production	Utilisé à l'usine pendant le mois (perte incluse)	Livraisons de ciment de propre fabrication	Stocks de fermeture			
<b>Tonnes métriques</b>									
1.1 Portland (tous les types)	2523.20	1	2	3	4	5			
1.2 Pour maçonnerie	2523.90.10	6	7	8	9	10			
1.3 Alumineux ou fondus	2523.30	11	12	13	14	15			
1.4 Pour puits de pétrole	2523.90.20	16	17	18	19	20			
1.5 Ciments hydrauliques composés co-broyés	2523.90.50	21	22	23	24	25			
1.6 Autres ciments, (non spécifiés ailleurs)	2523.90.90	26	27	28	29	30			
1.7 <b>Tous les ciments, total</b>	<b>2523</b>	31	32	33	34	35			
1.8 Clinker	2523.10	36	37	38	39	40			
RÉPARTITION DES VENTES DE CIMENT (CANADIEN ET IMPORTÉ)									
<b>Note: Inclure</b> – les ventes au dernier client – les ventes de ciment acheté d'autres cimenteries au Canada – les livraisons d'exportations (y compris aux filiales étrangères) – <b>les ventes de ciment importé</b>									
<b>Exclure</b> – les livraisons de l'usine à l'entrepôt et inversement – les ventes à d'autres cimenteries au Canada									
Type de ciment	Destination	Code C.T.B.	Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	C.B., Yukon T.N.O., Nunavut	Exportations	Total
<b>Tonnes métriques</b>									
<b>PORTLAND (sauf non ordinaire)</b>									
2.1 Portland ordinaire, en sacs		2523.29.11	41	42	43	44	45	46	47
2.2 Portland ordinaire, en vrac		2523.29.12	48	49	50	51	52	53	54
2.3 Portland blanc, en sacs		2523.21.10	55	56	57	58	59	60	61
2.4 Portland blanc, en vrac		2523.21.20	62	63	64	65	66	67	68
<b>AUTRES CIMENTS</b>									
3.1 Pour puits de pétrole, en sacs		2523.90.21	69	70	71	72	73	74	75
3.2 Pour puits de pétrole, en vrac		2523.90.22	76	77	78	79	80	81	82
3.3 Pour maçonnerie		2523.90.10	83	84	85	86	87	88	89
3.4 Ciments hydrauliques composés co-broyés		2523.90.50	90	91	92	93	94	95	96
3.5 Alumineux ou fondus		2523.30	97	98	99	100	101	102	103
3.6 Autres ciments (non spécifiés ailleurs)		2523.90.90	104	105	106	107	108	109	110
3.7 <b>Tous les ciments, total</b>		<b>2523</b>	111	112	113	114	115	116	117
4. Clinker		2523.10	118	119	120	121	122	123	124
5. Ajouts cimentaires		2621	125	126	127	128	129	130	131
Signature					Nom (en lettres moulées)				
Fonction officielle			Date		Téléphone (indicatif régional et no)			Télécopieur	

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 1-800-386-1275 ou par télécopieur: 1-800-386-1278.